

**FICHE DE POSTE DGE - N° 10.1.0**

**Intitulé du Poste :** **Chef du service de la réglementation économique**  
**Lieu de travail :** Direction générale de l'économie/Brazzaville.  
**Type de contrat :** CDD (En fonction de la performance).  
**Supérieur hiérarchique :** Directeur de la réglementation économique et du suivi des investissements (DRESI).

<b>Description du Poste</b>	Responsable de la gestion administrative et technique du service de la réglementation économique, le chef de service (H/F) supervise l'action des bureaux placés sous son autorité. Il est responsable de la veille, de l'interprétation et de l'application des lois et réglementations économiques. Il assure la conformité des activités économiques avec les normes en vigueur.
<b>Missions principales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Elaborer, avec les administrations concernées, la législation et la réglementation relative aux activités économiques et veiller à leur application ;</li><li>○ Collecter tous les textes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux relatifs à la législation et à la réglementation économique ;</li><li>○ Etudier les dossiers de demandes d'agrément des entreprises aux avantages de la charte des investissements ;</li><li>○ Produire les rapports annuels des tenues de la commission nationale des investissements ;</li><li>○ Examiner et traiter les dossiers relatifs aux réclamations et contestations des opérateurs économiques nées de l'application et de l'interprétation de la charte des investissements.</li></ul>
<b>Activités et tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Examiner les textes législatifs et réglementaires ayant un lien avec les activités économiques ;</li><li>○ Rédiger la convention d'établissement et tous les actes y relatifs ;</li><li>○ Assurer le secrétariat de la commission nationale des investissements ;</li><li>○ Assurer la veille juridique et la mise à jour des procédures.</li></ul>
<b>Conditions particulières de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Travail en collaboration avec les autres services ;</li><li>○ Respect des délais pour les avis et les rapports.</li></ul>
<b>Compétences, profil, expérience professionnelle et âge</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Compétences :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ Diplôme en droit, économie ou domaine similaire ;</li><li>▪ Expérience dans l'analyse réglementaire (au moins 3 ans) ;</li></ul></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaissance approfondie des lois économiques ;</li> <li>▪ Capacité à communiquer efficacement.</li> <li>○ <b>Diplôme : BAC+ 3</b> (ou diplôme équivalent) minimum en en droit, économie ou domaine connexe ou, <b>BAC+ 2</b> avec une expérience professionnelle conséquente dans l'un des domaines liés à l'objet du service.</li> <li>○ <b>Expérience</b> : plus de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'un des métiers de documentaliste.</li> <li>○ <b>Âge</b> : A la discrétion du comité technique de présélection.</li> </ul>
<b>Langues écrites ou parlées :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Maîtrise du français</b> : Langue officielle.</li> </ul>

Fait à Brazzaville le **13 AOUT 2024**  
 Le Directeur général de l'économie,



**Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA**